

REGION-REUNION

COMITE DE LA CULTURE , DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

PROPOSITION EN VUE DE L'ELABORATION  
D'UNE POLITIQUE REGIONALE

SPORTIVE , SOCIO-EDUCATIVE ET CULTURELLE  
A LA REUNION

PRINCIPAUX EXTRAITS

AVEC LA COLLABORATION DE

LA DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS.

JUILLET 1986

REGION-REUNION

COMITE DE LA CULTURE , DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

PROPOSITION EN VUE DE L'ELABORATION

D'UNE POLITIQUE REGIONALE

SPORTIVE , SOCIO-EDUCATIVE ET CULTURELLE

A LA REUNION

PRINCIPAUX EXTRAITS

AVEC LA COLLABORATION DE

LA DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS.

JUILLET 1986

PROPOSITIONS EN VUE DE L'ELABORATION  
D'UNE POLITIQUE REGIONALE  
SPORTIVE, SOCIO-EDUCATIVE ET CULTURELLE  
A LA REUNION

JUILLET 1986

PROPOSITIONS EN VUE DE L'ELABORATION D'UNE POLITIQUE  
REGIONALE SPORTIVE, SOCIO-EDUCATIVE ET CULTURELLE  
A LA REUNION

Saisi le 13 Mai 1986 par Monsieur le Président du Conseil Régional, le Comité de la Culture, de l'Education et de l'Environnement a choisi en accord d'une part avec les responsables le composant - mouvement sportif (C.R.O.S. et C.R.O.M.S.) et Mouvements de Jeunesse et d'Education Populaire - et d'autre part le service administratif, technique et pédagogique mis à disposition de la Région (Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports), conjointement saisi, de présenter un document unique opérant la synthèse des constats, besoins et propositions émanant de l'ensemble des partenaires concernés.

Les partenaires intéressés (associations, mouvements, Fédérations régionales des secteurs sportifs et socio-éducatifs, municipalités) ont été consultés à l'occasion de réunions, d'entretiens, de courriers émanant tant du C.C.E.E. que de ses composantes ou de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports.

Tous les documents écrits émanant des différents organismes sont disponibles au C.C.E.E. (une liste figure en annexe).

Le présent rapport en est un essai de synthèse : conformément à la mission demandée, il dresse des constats et des bilans et, après consultations, recense les besoins. Il établit enfin une première série de priorités destinées à élaborer un projet de politique régionale.

PLAN DU RAPPORT

	Pages
SYNTHESE DES SYNTHESSES	7
I - <u>PROPOSITIONS EN MATIERE DE POLITIQUE SPORTIVE REGIONALE</u>	14
1 - <u>LES EQUIPEMENTS SPORTIFS</u>	30
11 - Le constat	
- les équipements à vocation régionale	
- les équipements à vocation locale	
12 - Les besoins du mouvement sportif	31
13 - Les projets des collectivités locales	54
14 - Un essai de conjugaison pour l'élaboration d'un plan régional d'équipement sportif	63
141 - <u>le CREPS et les superstructures régionales.</u>	63
142 - <u>les équipements à vocation régionale.</u>	75
143 - <u>les équipements à vocation locale.</u>	78
144 - <u>les équipements du tourisme sportif</u>	79
- le nautisme	79
- la montagne	92
15 - Proposition en matière d'études	93
16 - Critères de validité	96
17 - Modalités de programmation et de financement	98

2 - <u>L'Animation du Sport</u>	100
21 - La FORMATION et les Emplois	100
210 <u>La formation professionnelle aux métiers du sport</u>	100
2101 - Le CREPS	100
2102 - la Formation de l'encadrement bénévole	105
2103 - la Formation des dirigeants du sport.	105
211 <u>Les emplois et les rémunérations</u>	105
22 - Le Sport de masse	106
221 - <u>le Sport scolaire</u>	
- l'Education Physique	
- les PAE Sportifs	
- les secteurs Sport-Etudes	
- le sport scolaire UNSS	
222 - <u>le sport de masse</u>	108
2221 - les animations (compétitions, écoles de sport)	
2222 - les déplacements terrestres	109
2223 - les matériels sportifs	108
223 - <u>le sport pour TOUS</u>	109
224 - <u>le Fonctionnement du sport</u>	109
23 - Le Sport de Haut-Niveau	110
231 - <u>constat</u>	110
232 - <u>propositions</u>	111
2321 - aides aux athlètes	111
2322 - aides aux ligues et comités	111
2323 - déplacements aériens	112
2324 - coopération régionale	113
2325 - grandes manifestations	113
24 - La Médecine du Sport	114
Conclusion : Synthèses de la partie Animation Sportive	115

II - PROPOSITIONS EN MATIERE DE POLITIQUE SOCIO-CULTURELLE 116

- 21 - Les équipements socio-culturels 120
  - 211 - le constat 119
  - 212 - les équipements des centres de vacances et de loisirs 122
  - 213 - les équipements de Jeunesse et d'Education Populaire 125
  - 214 - propositions dans le domaine socio-culturel 126
  - 215 - les équipements administratifs et de formation 128
- 22 - L'animation socio-culturelle 129
  - 221 - la Formation et les Emplois. 129
    - 2211 - les formations C.V.L. 129
    - 2212 - les formations J.E.P. 130
      - les formations de Haut Niveau (DEFA) 131
      - les formations Intermédiaires (BETEP) 131
      - les formations de base 131
    - 2213 - les emplois et les rémunérations 136
  - 222 - les Activités 137
    - les centres de vacances et de loisirs. 137
    - les manifestations socio-culturelles et les projets. 139
- 223 - la Coopération Régionale 140

Conclusion : Premières priorités en matière socio-  
éducative 145

Tableau général des Propositions : SPORT et SOCIO-  
CULTUREL 146

### III - PROPOSITIONS EN MATIERE DE POLITIQUE CULTURELLE

Introduction	147
31 - Constat	147
311 - <u>situation générale</u>	148
312 - <u>situation culturelle</u>	150
- constats sectoriels	151
- musique	151
- théâtre	152
- livre	152
- arts plastiques	156
32 - Propositions	157
321 - <u>respecter, créer, montrer :</u>	
<u>3 axes essentiels</u>	157
322 - <u>favoriser la création dans sa pluralité</u>	161
3221 - mesures de sauvegarde du patrimoine	161
- mesures diverses	161
- musées	164
3222 - les écoles régionales	164
- musique	164
- théâtre	165
- arts plastiques	165
3223 - les actions de formations spécifiques	166
3224 - les prix et sollicitations	169
3225 - les aides financières directes aux professionnels, aux amateurs	170
323 - <u>permettre la meilleure diffusion dans les     meilleures conditions</u>	170
3231 - les équipements	170
3232 - les manifestations régionales	176
3233 - les liens médiatiques	176

#### ANNEXES

I - Liste des contributions et documents disponibles au Comité de la Culture, de l'Education et de l'Environnement	178
II - Lettre de saisie de M. le Président du Conseil Régional	181

## SYNTHESE DE LA SYNTHESE

La longueur, l'importance et la précision du rapport de synthèse ont conduit à opérer une **synthèse de la synthèse** résumant les idées directrices et propositions du rapport.

Les rédacteurs, s'ils satisfont ainsi l'impatience ou le manque de temps de certains lecteurs, espèrent les inciter ainsi à se référer aussi aux développements qui augmentent ces propositions.

Trois parties sont bien distinctement séparées : la politique sportive, la politique dite socio-éducative ou "socio-culturelle" et la politique culturelle selon un distinguo traditionnel retenu bien que contestable par certains aspects.

### 1 - LES PROPOSITIONS EN MATIERE DE POLITIQUE SPORTIVE

Les deux formes de pratique, sport (pratique institutionnalisée visant la compétition et activités physiques (ludiques, informelles dites de "Sport pour Tous") connaissent un développement parallèle exponentiel :

- le sport vient de connaître une explosion (multiplication par 10 des effectifs en 15 ans) et prévoit une augmentation de 50 % pendant les six années à venir : le "sens de l'effort" n'est pas en perte de vitesse.
- les APS pour Tous de tourisme sportif et de randonnée connaissent un développement encore plus important en raison de la notion de "plaisir" : hédonisme lié aux nouvelles pratiques : sport de glisse, vol libre en deltaplane, etc...

La Réunion connaît cependant un retard très important par rapport à la Métropole : 1 Réunionnais sur 7 pratique les APS : le rattrapage constitue un objectif à moyen terme pour arriver à 1 Réunionnais sur 5.

Les causes de ce retard induisent autant de réponses possibles et de propositions.

## 11 - En matière d'équipements sportifs

Le constat définit le déficit en infrastructures.

Les besoins du mouvement sportif sous toutes leurs formes conduisent à proposer à partir des volontés émises par les maîtres d'ouvrage (communes) l'élaboration d'un "schéma régional" d'équipements sportifs coordonné par la Région selon trois dimensions :

- une politique de promotion d'un grand Centre de Formation, le CREPS, éclaté en des fonctions sportives complémentaires (Maison Centrale à St-Denis, Centre d'Altitude au Tampon, Centres Spécialisés Nautisme - Gymnastique etc... en d'autres communes de l'île) à vocation régionale ou inter-nationale (Océan Indien) ainsi que les superstructures régionales : Maison des Sports et Centre Médico-Sportif Régional,
- une politique de développement d'équipements de haut niveau de vocation régionale (un ou plusieurs par discipline selon leur importance).
- une politique d'accompagnement des équipements sportifs du sport de masse, de vocation locale.

## 12 - En matière d'Animation du Sport

Le constat est également alarmant tant sur le plan des hommes que des moyens.

. 200 éducateurs diplômés d'Etat encadrent 80 000 pratiquants soit 1 cadre très qualifié pour 400 sportifs réunionnais : un grand programme de formation de cadres est proposé pour rattraper en six ans une partie du retard considérable.

Une aide significative de la Région est également proposée dans les domaines porteurs de développement sportif :

- le sport scolaire notamment dans les lycées, de la compétence de la Région,
- le sport de masse : compétitions et écoles de sport par la prise en compte des déplacements sportifs,
- le sport pour tous,
- le fonctionnement administratif et logistique du sport,
- le sport de haut niveau par la prise en compte des déplacements aériens vers la Métropole, l'Europe et le Monde pour les championnats "supra"-régionaux,
- la coopération régionale avec les îles de l'Océan Indien,
- les grandes manifestations quadriennales "Jeux des Iles" et désormais "Jeux des Jeunes",
- la Médecine du sport.

L'impact économique du sport n'est pas négligeable : 2,5 % du produit Intérieur Brut de la Réunion. Un "flux" de près de 400 millions de francs concerne en année pleine la réalité économique du Sport, supportée aux 2/3 par les contribuables et par 1/3 par l'utilisateur lui-même.

Le nombre d'emplois directs ou indirects du Sport est également significatif : 1 400 aujourd'hui avant un nécessaire développement quantitatif et qualitatif de ces cadres, priorités de la politique sportive.

## II - LES PROPOSITIONS EN MATIERE DE POLITIQUE "SOCIO-EDUCATIVE" OU "SOCIO-CULTURELLE"

Ces pratiques comportent une dimension "sociale" (l'initiative émanant de groupes constitués souvent en associations) et "éducative" ou "culturelle" (expression ludique, artistique, culturelle voire scientifique ou technologique visant un développement global de l'individu).

L'évolution du nombre d'associations est significative du retard pris : le rythme de création qui n'était que de 20 à 30 depuis 1949 pendant 15 ans a doublé pendant les années soixante pour quintupler voire décupler pendant les années soixante dix : malgré le rythme actuel (300 créations par an) le retard n'est pas prêt d'être rattrapé en raison d'une grande fragilité liée aux hommes peu formés à accéder à des responsabilités et à en pérenniser l'exercice collectif.

Les équipements socio-culturels : CASE et H.J.C. construits en grand nombre et centres de vacances doivent être équipés en matériel pour les premiers, construits, rénovés et adaptés pour les seconds.

Un programme de construction de centres de vacances, de structures d'accueil, de centres de loisirs associés aux écoles, d'Auberge de Jeunesse et de Points d'accueil - Jeunes est proposé.

Les Centres de ressources (musique, image et son, matériel de plein air, support technique, informatique, matériel de spectacle et de scène, activités scientifiques et techniques, chapiteau) fixes ou itinérants (camions ou cars spécialisés) sont une réponse adaptée par secteur géographique aux multiples besoins en matériel des associations et des groupes.

La formation des cadres constitue par ailleurs la priorité des priorités :

- agents de développements, Ingénieurs de l'animation (de niveau D.E.F.A.),

- Techniciens de l'animation (de niveau B.E.T.E.P.),
- Animateurs de base
- Directeurs et Animateurs de Centres de Vacances et de Loisirs.

Les activités enfin méritent un soutien de l'Assemblée régionale :

- Centres de Vacances et de Loisirs et classes de découverte (nature, mer, montagne),
- manifestations et grands projets émanant des grandes associations ou des communes regroupées dans leurs organismes (CRASSEEC et ORDEC).

### III - LES PROPOSITIONS EN MATIERE DE POLITIQUE CULTURELLE

La culture est l'affaire de tous. Les Assises Culturelles de Mai 1982 ont donné lieu à nombre de propositions.

Certaines ont trouvé leur place dans le contrat de Plan et dans les exercices budgétaires du Conseil Régional jusqu'en 1986.

La politique culturelle s'inscrit dans la situation générale de la Réunion caractérisée par le chômage de plus de 30 % de la population dont la majorité a moins de 25 ans, par un niveau moyen des revenus inférieurs de moitié à la moyenne française, des disparités de revenus monétaires plus forts (1 à 13 contre 1 à 9), un état sanitaire général encore déficient.

Sur le plan de la formation des hommes le taux d'analphabétisme est de l'ordre de 20 % ; 7 000 jeunes sortent chaque année du système éducatif sans formation professionnelle ; 23 % (contre 66 % en Métropole) de la population a un diplôme.

Un bouleversement culturel sur le plan scolaire, des mass-médias, de la production littéraire et artistique est constaté cependant depuis plusieurs années.

Une forte politique d'assimilation n'a pas permis à la population de (re) trouver son identité dans sa pluralité et de développer ainsi une culture vivante.

Le Théâtre, la Musique, le Livre, les Arts plastiques n'ont connu de ce fait qu'un développement embryonnaire.

Les propositions sont sous-tendues par trois volontés essentielles : **RESPECTER, CREER ET MONTRER** .

**RESPECTER** la personnalité et la richesse de la pluralité, notamment des langues française et créole.

CREER dans le respect de soi et de l'autre, d'hier et d'aujourd'hui.

Dans la qualité des acteurs et des productions ; dans la qualité des publics.

Dans la rentabilité des diffusions.

MONTRER pour confronter, échanger, s'enrichir.

Les moyens proposés sont des lieux :

- Musée de la canne et du sucre
  - Ecoles régionales de musique
  - Ecoles régionales de Formation théâtrale
  - Ecoles régionales d'Arts plastiques
- des actions de formation (de bibliothécaires, libraires, projectionnistes, de techniciens de spectacle, de guides de musée, de métiers d'art),
- des aides financières directes,
- aide aux professionnels et aux amateurs.
- des équipements permettant une meilleure diffusion :
- centres culturels par arrondissement,
  - équipement mobile régional (chapiteau),
  - Office du Livre.
- des manifestations et festivals régionaux
- des liens médiatiques : radio-télé-presse-revue culturelle.

Cette troisième partie - au contraire des deux autres - ne comportent pas pour l'instant de données financières chiffrées.

**SPORT**

---



PIB REUNION Estimation 1986  
 Marché du Sport = 386 M de F  
 Marché du Sport = 386 M de F

16.000 M de F  
 = 2,5 % du PIB

Collectivités Publiques

ETAT	119,0	=	30 %	(EPS/Sport = 0,7 % du budget de l'Etat)
REGION	11,0	=	- 3 %	( Sport = 1,5 % du Budget de la Région)
DEPARTEMENT	4,0	=	1 %	( Sport = 0,2 % du Budget du Département)
COMMUNES	122,5	=	31 %	( Sport = 6 % du Budget des Communes)

(Part du contribuable) = 65 %

Collectivités Privées  
 (Associations)

Budget autofinancé : 85,0 = 22 %  
 (Part de cotisant volontaire)

Usagers et sociétés

→ 65,0 = 13 %  
 (Part de l'utilisateur)

La pratique sportive est donc financée

- \* à 65 % par les impôts et taxes du contribuable
- \* à 35 % par un acte volontaire (adhésion à association et achat d'articles de sport)

Il convient cependant d'ajouter ce qui n'est pas financé par définition :  
 le Benevolat qui est considérable mais inchiffrable !

Une conclusion (en raccourci !)  
 Sur le plan des flux financiers réels le sportif se prend en charge pour 1/3  
 est pris en charge pour 2/3

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Voir tableau/Sport  
Pages suivantes

Equipements du Sport de Haut-Niveau · 249,00 M de Francs.

de Vocation Régionale

(dont - Equipement intercommunaux (court terme et moyen terme)	98,05 M de Francs.
- CREPS et Infrastructures regionales	96,00 M de Francs.

Equipements du Sport de Masse

de vocation locale

(Besoin à Moyen Terme : 1992) 331,00 M de Francs.

TOTAL 580,00 M de Francs.

soit un peu moins de 100 M de F/an pendant 6 ans.

Par Régions :	NORD	153,00 M de F
	OUEST	147,00 M de F
	SUD	154,00 M de F
	EST	125,00 M de F

COURT TERME ET MOYEN TERMELONG TERME

FOOTBALL	Stade Régional 10.000 places SUD	20,0	ATHLETISME	Piste synthétique EST	7,0
(Rugby et Volley)	Stade Régional 10.000 places EST	20,0	NATATION	2 bassins intercommunaux 25 m	8,0
HOCKEY	Terrain synthétique SAINT DENIS	2,0	TIR	Stade Régional	0,7
VOLLEY BALL	Couverture terrain Foyer LAGOURGUE	1,5	HALTEROPHILIE	Centre d'altitude	3,0
ATHLETISME	Piste synthétique 8	7,0	PELOTE BASQUE	Jai-Alai	6,5
NATATION	Piscines olympiques SUD et OUEST	20,0			
NATATION	Piscine intercommunale (25m) ST JOSEPH	4,0			
GYMNASIUM	Centre Régional LE PORT	11,0			
EQUITATION	Centre Hippique Régional	2,0			
GOLF	Extension ETANG SALE (18 trous) et Colorado (12)	6,0			
TENNIS	Centre de ligue SUD	2,0			
TENNIS DE TABLE	Centre Régional ST PIERRE ou SAINT DENIS	2,5			
PELOTE BASQUE	Trinquet EST	3,5			
JUDO	Dojo Régional SAINT DENIS	4,0			
BOXE FRANCAISE	Centre spécialisé	2,0			
VOILE	BRNPA - Extension	5,0			

CANOE -KAYAK	Rivière des Roches SAINT BENOIT	1,5
PLONGEE	Centre Régional SAINT GILLES	1,5
SKI NAUTIQUE	Centre National Ste SUZANNE + St PAUL	10,0
SURF	Centre Régional St GILLES + St LEU	1,0
SPORTS AERIENS	Aéro-clubs + Parachutisme + Vol libre	2,0
SPORT AUTO	Circuit Multi-Services Pour Mémoire	20,0
UNIVERSITE	Centre sportif Universitaire (SUAPS) Pour Mémoire	7,5
CREPS (dont *)	Champ Fleuri + Centre d'altitude (+ *)	60,0
MAISON DES SPORTS	Extension St DENIS + St PIERRE	4,0
CENTRE MEDECINE SPORTIF	Régional	2,0
		<hr/> 194,5
		<hr/> 53,0

Soit 32 M de F d'Investissements par an

16 M équipements intercommunaux/par an  
dont  
16 M CREPS et infrastructures Régionales/par an

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Pont

	<u>"Haut-Niveau"</u> Régional	<u>"Masse"</u> Local	<u>Total</u>	NO RD	OUEST	SUD	EST
FOOTBALL (et rugby)	20,0	80,0	100,00	20,0	20,0	30,0	30,0
HAND-BASKET-VOLLEY	16,0	24,0	40,0	7,0	10,0	10,0	13,0
HOCKEY SUR GAZON	16,0	16,0	16,0	2,0	4,0	4,0	6,0
ATHLETISME	22,5	12,0	34,5	5,0	10,5	10,5	8,5
NATATION	20,0	34,0	54,0	6,0	19,0	23,0	6,0
GYM SPORTIVE	11,0	15,0	26,0	3,0	14,0	6,0	3,0
TENNIS	2,0	8,0	10,0	2,0	2,0	4,0	2,0
TENNIS DE TABLE	2,5	7,0	9,5	2,5	3,0	2,0	2,0
PELOTE-BASQUE	10,0	2,5	12,5	0,5	7,5	1,0	3,5
JUDO	4,0	4,5	8,5	4,0	2,0	2,5	3,5
KARATE ET ARTS MARTIAUX	4,0	4,0	4,0	1,0	1,0	1,0	1,0
BOXE	4,0	5,6	5,6	0,6	1,0	1,0	3,0
BOXE FRANCAISE	2,0	6,0	8,0	3,5	1,5	1,5	1,5
TIR	0,7	0,05	0,75	0,75	1,5	1,5	1,5
TIR A L'ARC	0,7	1,0	1,0	0,4	0,2	0,4	0,2
HALTER + CULTURISME	3,0	3,0	6,0	1,0	1,0	1,0	3,0
CYCLISME	3,0	5,0	5,0	1,0	1,0	2,5	1,5
EQUITATION	2,0	0,15	2,15	2,0	0,05	0,05	0,05
VOILE	5,0	23,0	28,0	2,5	15,0	5,5	5,0
CANOE - KAYAK	1,5	3,0	4,5	2,5	0,5	0,5	3,5
PLONGEE	1,2	2,3	3,5	2,5	2,3	0,4	0,8
SKI NAUTIQUE	7,75	2,25	10,0	2,5	2,25	0,4	7,75
SURF	1,05	3,15	4,2	2,5	2,15	1,05	1,05
AUTOMOBILE	20,0	0,5	20,5	20,0	2,15	0,5	1,05
KARTING	20,0	8,0	8,0	20,0	2,15	0,5	1,05
MOTOCYCLISME	20,0	12,5	12,5	2,0	2,15	8,0	1,05
AEROC-LURS	20,0	1,0	1,0	0,5	4,25	4,25	2,0
PARACHUTISME	0,2	1,0	0,2	0,5	4,25	0,5	2,0
VOL LIBRE	0,5	0,35	0,85	0,5	4,25	0,2	2,0
HANDISPORTS	0,5	6,5	6,5	3,5	0,85	0,2	2,0
GOLF	4,0	4,0	8,0	4,0	0,5	1,5	1,0

	1,0	1,0	0,2	0,2	0,2	0,2	0,4
ECOLE PRIMAIRE	24,0	24,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0
UNIVERSITE	24,0	7,5	7,5	6,0	6,0	6,0	6,0
MONTAGNE (cf UFOLEP)	10,0	10,0	2,0	2,0	3,0	3,0	3,0
CMSR	1,5	3,5	2,0	0,5	0,5	0,5	0,5
C REPS	1,5	80,0	40,0	10,0	20,0	10,0	10,0
CROS Maison des Sports	1,5	3,0	1,0	10,0	2,0	10,0	10,0
<b>TOTAUX</b>	<b>249,0</b>	<b>580,0</b>	<b>153,0</b>	<b>147,0</b>	<b>154,0</b>	<b>125,0</b>	

Données D RJS

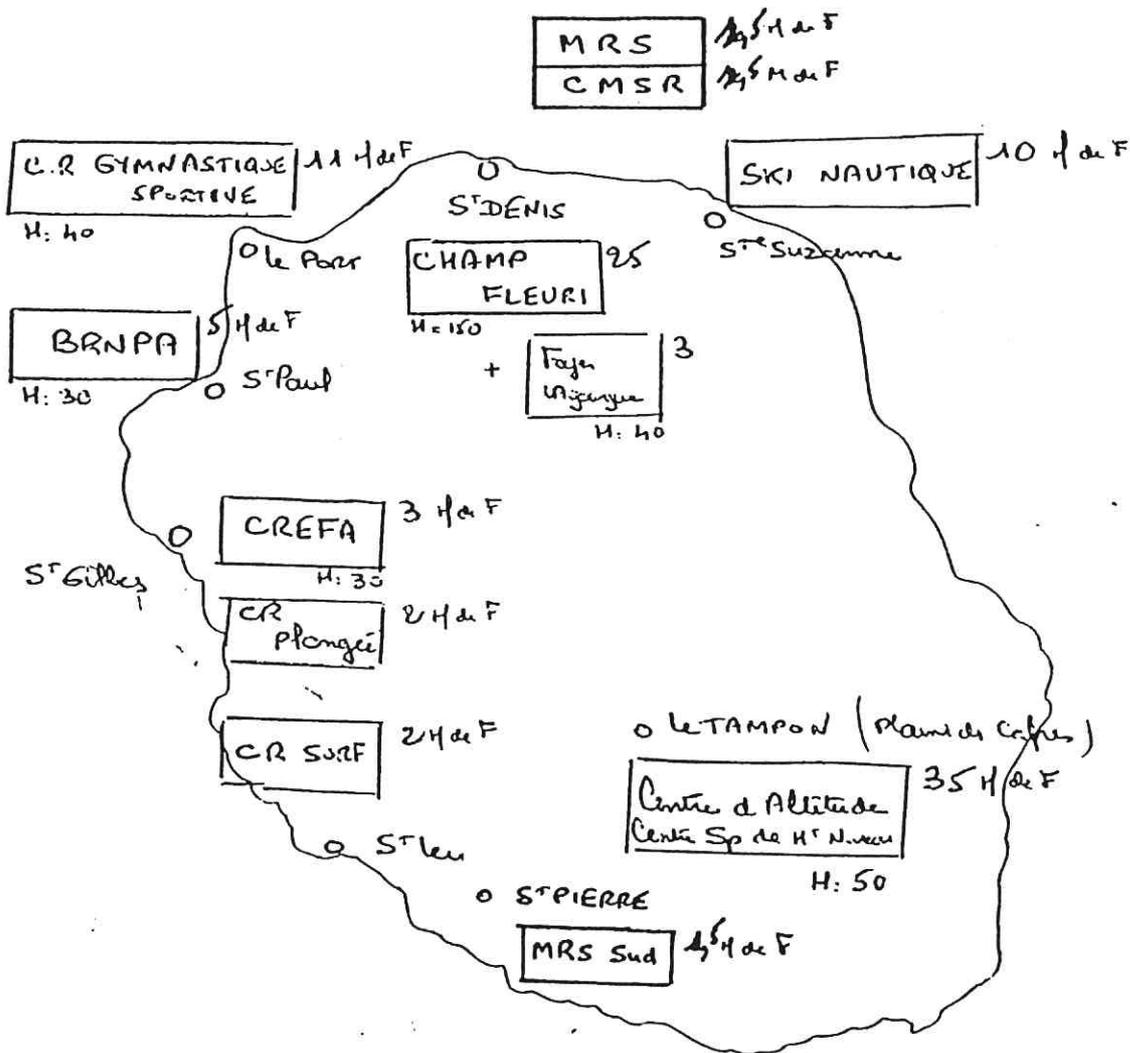
CREPS "éclaté" de la REUNION

et SUPERSTRUCTURES REGIONALES

H = Hebergement Nombre de lits

Maison de sport

C. Médica Sport REGIONAL



## 15 - PROPOSITIONS EN MATIÈRE D'ÉTUDES

Par courrier en date du 25 Juin 1986 (joint page suivante) adressé au Président du Comité de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement, M. Jean Pierre WACKER, Délégué Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations, confirme la possibilité, après avis du Comité Régional des Prêts, de mesures globales et particulières en faveur d'un plan pluriannuel régional d'équipements.

Le Délégué de la C.D.C. avance ainsi l'idée d'un "prêt pour études au taux exceptionnel de 5 % sur 3 à 5 ans" et "la mise en place d'une convention qui assure à la Région-Réunion un financement du programme (en prêts préférentiels à l'équipement, soit actuellement 8,97 %) sur 20 ans à taux révisable".

Sans préjuger des possibilités que le bureau de la région a de négocier à des conditions encore plus favorables (compte tenu notamment du relatif retard du Département en matière d'équipements sportifs et socio-éducatifs ainsi que de la moindre puissance des budgets communaux réunionnais) un emprunt globalisé et pluriannuel pour l'ensemble des villes, le C.C.E.E. voit dans les premières propositions de la C.D.C. des bases intéressantes pour la maîtrise par la Région de sa politique.

Les divers participants aux réunions de concertation organisées par le mouvement sportif ont dégagé deux types d'interventions financières de la Région auprès des communes ou groupements de communes :

D'une part, la possibilité d'une prise en charge de l'intérêt de la dette contractée, dans le cadre de la convention, par les communes ; cette prise en charge pourrait être totale ou partielle et aurait pour caractéristique d'inciter les municipalités à avoir une politique d'emprunt audacieuse, tout en leur garantissant une vision analytique de leur endettement global.

D'autre part, la subvention classique sur les projets retenus ; il conviendrait alors de distinguer les projets d'intérêt communal (25 % de la dépense subventionnable) des projets d'intérêt régional ou intercommunal (50 %).

Il appartient, bien entendu, au Président du Conseil Régional et à son bureau d'arrêter la forme de l'aide qu'ils jugeront la plus adaptée aux ambitions et aux moyens de l'Assemblée et la plus à même de mobiliser les capacités communales pour les maximaliser.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

DÉLÉGATION DE LA RÉUNION

*Le délégué*

St-Denis, le 25 Juin 1986

à

Monsieur le Président  
du Comité de la Culture,  
de l'Éducation et de l'En-  
vironnement

60 rue Victor Mac Aullffe

97400 SAINT DENIS

Réf : J-P W/XYZ N° 189 ..

Objet : Plan Régional d'Équipement Sportif.

Monsieur le Président,

Lors de la réunion le 7 Juin 1986 avec le mouvement sportif (CROS et CROMS) et la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, vous avez exprimé le souci de l'Assemblée de voir se réaliser un ensemble d'équipements sportifs permettant à la Réunion de combler son retard avec la Métropole.

L'idée de mettre en place un plan pluriannuel régional d'équipements permettant des économies me paraît intéressante. C'est en effet, le seul moyen de réduire les coûts considérables d'acheminement de nombre d'installation et aussi de programmer l'effort financier des partenaires de chaque réalisation.

Le coût total estimé étant très élevé -au moins deux cents millions- une étude préalable de programmation est nécessaire.

Compte tenu des particularités de ce dossier, il me paraît envisageable de proposer un montage à étudier plus finement qui se base sur un prêt pour études au taux exceptionnel de 5 % sur 3 à 5 ans, et la mise en place d'une convention qui après avis du Comité Régional des Prêts assure à la Région Réunion un financement du programme (en prêts préférentiels à l'équipement, soit actuellement 8,95 %) sur 20 ans à taux révisable.

Le prêt pour étude étant susceptible d'être pris sur une enveloppe très limitée et gérée nationalement, il faudrait me tenir informé des décisions que pourra prendre le Conseil Régional saisi du travail de votre commission.

De même, le plan pluriannuel ne peut être envisagé qu'à titre exceptionnel et sera soumis sous forme d'une convention à la signature de M. Pierre RICHARD notre Directeur Général Adjoint, lors de sa venue probable en octobre 1986, et du Président de la Région.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Jean Wack*

## 16 - CRITERES DE VALIDITE DES OPERATIONS A INSCRIRE AU PLAN REGIONAL

Les maîtres d'ouvrage : Collectivités Locales (ou dans quelques cas Associations) devraient faire connaître officiellement au service instructeur de la Région (Direction Régionale de la Jeunesse et des Sport)

- l'ensemble de leurs projets à inscrire au plan régional pour la durée de la législature (1987-1992)
- chaque année la programmation des équipements susceptibles d'être engagés dans l'année.

Le Comité de la Culture, de l'Education et de l'Environnement pourrait ainsi fin 1986, pour les orientations générales du plan, et chaque année pour les programmations annuelles, émettre un avis d'opportunité, en liaison étroite avec les élus compétents du Conseil Régional, invités dans le cadre d'un groupe de travail.

Cet avis d'opportunité aurait plusieurs dimensions :

- une dimension sportive : vérification du potentiel sportif associatif là où l'équipement est localisé,
- une dimension technique : respect des normes des terrains de jeu et des capacités en spectateurs par exemple,
- une dimension de situation : la proximité d'établissements scolaires pour une utilisation en "plein emploi" devrait être toujours recherchée,
- une dimension fonctionnelle liée à la nécessaire polyvalence des équipements et à leur banalisation souhaitable (activités de loisirs sportifs).
- une dimension financière enfin qui pourrait conduire à la conception "de prix-plafond" par équipements afin de réduire une tendance de certains architectes à prévoir des dépenses inutiles.

Au-delà de l'instruction administrative, les dossiers auraient ainsi reçu un "label de recevabilité et d'opportunité", émanant des usagers; à titre consultatif, avant décision de prise en compte éventuelle par le Conseil Régional.

## 17 - MODALITES DE PROGRAMMATION ET DE FINANCE- MENT

Cette procédure consultative qui se doit de n'empiéter en rien sur les prérogatives décisionnelles de l'Assemblée aurait l'avantage :

- au niveau du plan d'ensemble, de réaliser les complémentarités, harmonisations et coordinations nécessaires afin d'éviter la construction d'équipements répétitifs, sous-utilisés (la prise en compte par la Région des études serait un outil encore plus opérant à cet égard)
- au niveau des programmations annuelles, de réaliser des économies d'échelle importante et de conduire à des marchés groupés par types d'équipement, tant sur le plan annuel que pluri-annuel.

Une synthèse des propositions en matière d'équipements sportifs conduit aux hypothèses suivants :

SYNTHESE DES PROPOSITIONS DU C.C.E.E. EN EQUIPEMENTS SPORTIFS

	Besoins Exprimés (M de F)	Prise en compte par les maîtres d'ouvrages en 6 ans	Par an (M de F)	Fourchette des taux de subventions REGION	Lignes Budgétaires (M de F)	dot ETUI
PREPS ET SUPERSTRUCTURES REGIONALES	100,0	90,0	15,0	30 %	5,0	0,8
EQUIPEMENTS DE HAUT NIVEAU à vocation Régionale	100,0	60 à 70	11,0	70 à 50 %	5,0	0,7
EQUIPEMENTS DU SPORT DE MASSE à vocation locale	330,0	200 à 220	35,0	20 à 30 %	8,0	2,0
	580,0	720,0	61,0		18,0	3,5



# SOCIO-EDUCATIF

---

## II - PROPOSITIONS EN MATIERE DE POLITIQUE SOCIO-CULTURELLE

La pratique des activités physiques et sportives qui a donné lieu aux développements précédents, malgré son caractère dominant dans la consommation du temps de loisir des différents publics (population locale ou touristique) n'est pas exclusive d'autres pratiques visant une expression ludique, artistique ou culturelle.

Une partie des pratiques de loisirs comportant une dimension physique ou corporelle s'apparente d'ailleurs moins au sport (pratique institutionnalisée visant la compétition) qu'à ce qu'il est convenu de définir comme le secteur "socio-éducatif" ou "socio-culturel".

Les pratiques comportent deux dimensions :

- une dimension "sociale" : l'initiative émane de groupes, qui génèrent des activités individuelles ou collectives, le plus souvent au sein d'Associations.

- une dimension "éducative" ou "culturelle" : le contenu des pratiques vise un développement de l'expression ludique, artistique, culturelle (voire scientifique, technique, technologique, artisanale ou corporelle) et un développement "global" de l'individu.

Elles méritent donc d'être distinguées du SPORT. (pratique institutionnalisée visant la compétition et fondée sur la performance) mais aussi de la CULTURE dans sa dimension stricte de création et de diffusion artistique par des acteurs professionnels : l'énoncé même de cette distinction plus fonctionnelle qu'intellectuellement rigoureuse donne lieu à un débat permanent.

Les champs de "compétence" respectifs des Ministères de la Jeunesse et des Sports d'une part, de la Culture d'autre part sont ainsi reproduits.

Bien que contestable, nous prenons le parti de retenir ce "distinguo" un peu desuét pour les commodités de la présentation ; la politique strictement CULTURELLE de la Région dans ses principaux

TABLEAU GENERAL DES FINANCEMENTS PROPOSE A LA REGION  
 SECTEURS SPORTIFS ET SOCIO-EDUCATIFS

	<u>CREPS</u>	<u>SPORT</u>	<u>SOCIO-EDUCATIF</u>
	(Sport et socio-éducatif)		
EQUIPEMENTS	5,0	13,0	4,0
FORMATION)	→	1,2)	2,0)
DE CADRES)		7,0)	6,0)
ANIMATION)	-	5,8)	4,0)
	5,0	20,0	10,0

Soit 35 Millions de Francs

4 % environ du Budget de la Région

# CULTURE

---

## INTRODUCTION

Quelle politique culturelle mener pour la Réunion ? La question est d'importance et le C.C.E.E. n'a pas la prétention de présenter un projet arrêté et définitif. Il faut en effet rappeler que :

1) La culture est l'affaire de tous et il est certain qu'à l'heure où un projet culturel régional veut exister, la consultation la plus large est souhaitable, voire nécessaire. Une telle démarche pose des problèmes d'organisation que nous ne sommes pas, pour l'heure, en mesure de maîtriser totalement.

Cependant, il importe aussi de rappeler que se sont tenues à la Réunion en Mai 1982 les Assises de la Culture et, qu'à cette occasion, un grand nombre de partenaires ont pu s'exprimer. Quelles suites furent données à ces Assises ? La réponse est loin d'être évidente et nous sommes enclins à penser que bon nombre de conclusions, de propositions sont restées lettre morte.

2) Un Plan Régional a été élaboré et a trouvé des applications dans 2 ou 3 exercices budgétaires. En un mot, des objectifs ont été définis, des actions engagées, et toute réflexion sur la politique culturelle ne peut éviter la contrainte de son inscription dans une certaine continuité.

3) Tout projet culturel pour la Réunion doit engager les différents partenaires : Etat, Région, Département et Communes. Cette dernière remarque nous semble capitale. En effet le C.C.E.E. pense qu'il n'est pas souhaitable que chaque collectivité développe sa propre politique culturelle sans concertation sans prise en compte des choix des autres. Un tel mode de fonctionnement risque d'entraîner des gaspillages en moyens financiers, en hommes et une rentabilité minimaliste des investissements.

Les quelques réflexions que nous voulons soumettre à la Région sont ainsi élaborées à partir de quatre sources principales :

1) Les documents régionaux : le Plan Régional, le Contrat de Plan, divers rapports touchant aux exercices budgétaires 1985, 1986.

2) Les rapports des Assises de la Culture (Mai 1982).

3) Les contributions personnelles des différents membres de la commission "Culture et Techniques de Communication" du C.C.E.E.

4) Les contributions émanant de structures associatives "de terrain" (VOLLARD, ORDECRE, FOL...).

Ces réflexions ne constituent donc qu'un avant-projet.

### 311 - La situation générale

Il nous est en effet paru nécessaire de qualifier la situation régionale dans sa généralité avant d'aborder le domaine plus strictement culturel, tant il est vrai qu'il nous a semblé difficile de réfléchir à une politique culturelle sans penser à son inscription dans le contexte réunionnais global.

La réponse à la question "comment la Réunion se présente-t-elle en 1984 ?" formulée dans le Plan Régional offre par sa clarté et sa brièveté, une image suffisamment éloquente pour que nous puissions nous en satisfaire :

"Comme une collectivité ayant su contenir sa croissance démographique et endiguer la mortalité, mais avec une montée terrifiante du chômage, accentuée par un manque de formation professionnelle et une économie fragile, en mutation, fortement marquée par les pertes d'emplois dans le secteur productif".

# ANNEXES

---

## A N N E X E 1

=====

Liste des contributions et documents disponibles au Comité de La Culture, de L'Education et de L'EnvironnementDirection Régionale Jeunesse et Sports

- Le CREPS de La Réunion - Avant-projet Equipement et Fonctionnement (Antoine THIMJO)
- Le SPORT à la REUNION - Recueil de données analytiques et synthétiques à l'issue d'entretiens avec Les Présidents de toutes Les ligues sportives - Equipements - Formation et emplois - Fonctionnement - etc... (Gérard DORIVAL)
- Le plan de développement des Activités Nautiques (avant-projet) (Gérard DORIVAL)
- "Mahé 2000" - Institut Océan Indien des Métiers, de La Culture des Sports et des Loisirs (Robert MILIN)
- La vie associative à La Réunion - Histoire - Actualité (Mario SERVIABLE)
- Un Centre public de formation à La Réunion (Jacky LACOURURE)
- Propositions en vue de L'élaboration d'une politique socio-éducative régionale
  - . Théâtre et Arts Plastiques (Pierre FARREYROL)
  - . Danse (Catherine DUPUIS)
  - . Pleine Nature (Jean GACQUIERE)
  - . Audio-visuel (Jacques BARRE)
  - . Activités Scientifiques et Techniques (Georgette LALLEMENT)
  - . Musique (Tony MINATCHY)
  - . Informatique (Danilo GAZE)
  - . Centres de Vacances et de Loisirs (Daniel VITAL)
  - . Coopération Régionale (Mario SERVIABLE)

Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.)

- Enquête sur Les besoins des ligues régionales sportives (Robert ARDON)
- Pour une politique ambitieuse du Sport à La Réunion (perspectives à venir) (Daniel FAUGERAS)
- Enquête sur Les équipements sportifs (Francis POMMIES)
- Demandes au Conseil Régional pour 1986 (Robert ARDON)

Comité Régional des Offices Municipaux des Sports (Raymond LAURE)

Compte-rendu de réunions - propositions en matière d'équipements sportifs des 16 et 29 juin (Maires Adjointes, Secrétaires Généraux de Mairie et Présidents d'O.M.S.)

.../...

Jeunesse au Plein Air (Gérald HERAULT puis Josianne SIDA)

Synthèse des propositions du secteur Laïque.

Fédération des Oeuvres Laïques (Guy LE TOULLEC et Paul BRIGY)

Propositions secteur socio-culturel et secteur centres de vacances - EQUIPEMENT - FORMATION - FONCTIONNEMENT

C.E.M.E.A. (Michel CHANE SAN)

Propositions en formation CVL, Socio-éducatif - Coopération régionale - Equipements

Francs et Franches Camarades (Jean Paul NANGUET)

Propositions équipements - formation CVL

Eclaireurs et Eclaireuses de France (Isabelle LAGUEYTTE)

Propositions équipement - formation CVL

U.R.A.D. (Union Régionale Animation et Développement) (Tony MANGLOU et M. VALLY)

Propositions formation - Fonctionnement - Action culturelle

C.R.A.S.S.E.C. (René Paul VICTORIA)

Projet soumis au Conseil Régional

A.R.C.V. (Philippe BOYER)

Propositions Formation - Fonctionnement CVL

Autres contributions (plus ponctuelles) en réponse au courrier du CCEE

- . F.C.P.E. (Robert GAUVIN)
- . M. LEBRETON, Adjoint Culturel de CILAOIS
- . M.J.C. de Grands Bois (Sinien ROYER)
- . U.D.I.R. (Jean François SAM LONG)
- . Association pour l'Animation des 400 (Rosaire BONMALAIS)
- . Association CADANSE (M. Christine D'ABADIE)
- . Mouvement Culturel de Basse Terre
- . Association de Gestion du Théâtre du Tampon (Georges BESSON)
- . M.J.C. de Saint-Benoît (N. CONSTANT)
- . Auberge de la Jeunesse d'Hell-Bourg (François JAVEL)
- . Radio-Activité (P. MARION)
- . Maison des Offices Municipaux de Saint-Joseph (Noël CHANE FO)
- . Guides et Scouts d'Europe (Paul VERGUIN)

\* \* \*

Les Comités de rédaction du rapport ont été constitués de :

Politique Sportive : Gérard DORIVAL (JS), Daniel FAUGERAS et Alain LASNIER (CROS), Raymond LAURET (CROMS) et Guy LE TOULLEC (UFOLEP) <sup>FOL</sup>

Politique Socio-éducative : Gérard DORIVAL (JS), Michel CHANE SAN (CEMEA) et Josiane SIDA (JPA)

Politique Culturelle : Alain ARMAND, Président de la Commission Culturelle, Jean François SAM LONG, Gilbert GERARD, Jean Max LA BONTE, Pierre Louis RIVIERE et Docteur MOUROUVIN.

Le Comité de lecture a été constitué de :

Daniel FAUGERAS, Michel CHANE SAN, Alain ARMAND,  
Guy LE TOULLEC, Dominique RIFFAT, Antoine THIMJO et  
Gérard DORIVAL.

Une séance plénière du Comité de la Culture, de l'Education  
et de l'Environnement soumettra l'ensemble de ces propositions  
à tous les membres et partenaires, le 2 Août 1986.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION RÉUNION

SAINT-DENIS, LE \_\_\_\_\_

CONSEIL REGIONAL

Bureau des Affaires Culturelles  
et Sportives

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

A

Réf. 1° 87/86 / ADEF3/JPV/KP

Monsieur Robert GAUVIN  
Président du Comité de la Culture,  
de l'Education et de l'Environnement

Dossier suivi par : M. J.P. VOLIA.

60 Bis, rue Victor Mac-Auliffe  
97400 SAINT-DENIS

Objet : Elaboration d'une politique régionale en faveur de  
l'action sportive et socio-culturelle à la Réunion.

Monsieur le Président,

Conformément à sa nouvelle dimension de collectivité territoriale pleinement décentralisée, et dans le cadre des compétences qui lui ont été dévolues, le Conseil Régional de la Réunion mène une politique volontariste en faveur du développement économique, social et culturel de la Région ainsi que de l'aménagement de son territoire.

Cette politique, comme vous le savez, s'inscrit dans les priorités de développement définies dans le cadre de la préparation du Plan régional 1984-1988, et notamment lors de la négociation du Contrat de plan avec l'Etat.

Certains aspects de cette politique méritent pourtant d'être encore davantage précisés. Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne l'action sportive et socio-culturelle.

Le souci de renforcer l'efficacité de la politique déjà conduite par la Région, grâce notamment à une meilleure cohérence des diverses actions engagées à ce titre, me conduit à vous demander de bien vouloir, dans le cadre de vos responsabilités actuelles, me faire des propositions visant à la mise en oeuvre d'une véritable politique régionale en faveur de l'action sportive et socio-culturelle à la Réunion.

S'il vous appartient de choisir la méthode d'approche que vous jugerez la plus appropriée, je pense néanmoins que celle-ci devrait au moins s'efforcer de respecter la démarche suivante :

- 1 - Dans un premier temps, il me semble nécessaire d'établir le constat de la situation présente et de dresser le bilan des réalisations déjà entreprises et des actions déjà engagées dans tous les secteurs concernés.

.../...

- 2 - Dans un second temps, une consultation aussi large que possible des partenaires intéressés, tant publics que privés, permettra de recenser les besoins ressentis et d'établir une première série de priorités dans la satisfaction de ces besoins.
- 3 - Sur la base de ces deux premières étapes pourra alors être établi un projet de politique régionale.

La politique que je souhaite mettre en oeuvre au niveau régional devra :

- être complémentaire des actions déjà conduites par ailleurs, notamment par l'Etat et les collectivités territoriales ;
- définir des modalités précises d'intervention de la Région ; je souhaite, en particulier, que les taux d'intervention financière permettent une certaine responsabilisation des partenaires ainsi aidés par la Région, celle-ci ne pouvant, en tout état de cause, financer intégralement la réalisation d'un projet ;
- faire l'objet de propositions budgétaires très précises, tant en ce qui concerne les dépenses d'investissement que les dépenses de fonctionnement ;
- contribuer, enfin, à l'amélioration de la situation du marché de l'emploi à la Réunion.

Tels sont, rapidement présentés, les grands principes qui pourraient caractériser la politique régionale sportive et socio-culturelle que j'envisage de soumettre à la Région dans le cadre de la préparation du prochain exercice budgétaire, donc pour l'année 1987.

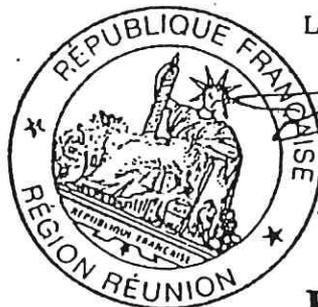
C'est pourquoi, je souhaiterais que vos propositions puissent me parvenir, si possible, pour le 30 juin 1986 au plus tard.

Je vous informe que j'adresse la même lettre à M. le Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports ainsi qu'à M. le Président du Comité Régional Olympique et Sportif.

En vous remerciant par avance de la contribution que vous apporterez ainsi au renforcement de la politique régionale de développement,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués *et au meilleur*

Le Président,



*[Signature]*  
**Pierre LAGOURGUE**